

**[DATE]**

L'honorable Josée Verner, C. P., députée  
Ministre du Patrimoine canadien  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Madame la Ministre,

Je tiens à vous faire part de ma grande inquiétude concernant les récentes coupures touchant les fonds accordés au secteur culturel annoncées par le gouvernement fédéral, notamment celles entraînant la disparition du Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants (FCFVI).

Depuis sa création, le FCFVI a accordé 20 millions de dollars à 1 000 projets de langue française et anglaise provenant de toutes les régions du Canada. Il est le seul organisme au Canada, parmi ceux qui appuient le secteur de la production, à se spécialiser dans la programmation éducative et informative destinée au circuit non commercial.

**[SI APPROPRIÉ, INSÉRER DES DÉTAILS CONCERNANT VOTRE OU VOS PRODUCTIONS QUI ONT REÇUES DE L'AIDE DU FCFVI]**

Malgré la taille restreinte de son budget, le FCFVI est un élément essentiel de la structure de financement des films et vidéos documentaires. Plusieurs productions qui ont reçu son aide ont été diffusées au pays et à l'étranger, ont remporté des prix et ont permis à leurs investisseurs de réaliser des profits. Ces projets sont une ressource irremplaçable et peu coûteuse pour les bibliothèques et les établissements d'enseignement canadiens qui veulent offrir du contenu canadien et une perspective canadienne sur un vaste éventail de sujets.

Le FCFVI a appuyé plusieurs projets et personnes talentueuses qui ont remporté des prix. Entre autres, *The Corporation*, dont l'une des sources de financement était le FCFVI, s'est classé au premier rang parmi les documentaires canadiens et au deuxième rang au chapitre des recettes amassées par un film canadien en 2004. Il a enregistré des recettes-guichet de plus de 5,6 millions de dollars partout dans le monde et a remporté 25 prix lors de divers festivals du film internationaux. Le FCFVI a été l'une des sources de financement de la série pour enfants primée *This is Daniel Cook*. Zacharias Kunuk, qui a remporté la Caméra d'Or au Festival international du film de Cannes en 2001, a déjà reçu de l'aide du FCFVI.

Plusieurs parmi les projets qui ont reçu de l'aide du FCFVI détiennent de petits droits de diffusion qui ne leur donnent pas les niveaux requis pour être admissibles à de l'aide du Fonds canadien de télévision (FCT). Plus précisément, en 2006, 65 p. 100 des projets à qui le FCFVI a accordé de l'aide n'en ont pas reçue du FCT ni de Téléfilm Canada. En 2007, ce pourcentage est passé à 73 p. 100. L'aide du FCFVI a été indispensable à la réalisation de ces projets.

Depuis 2000, des talents qui en étaient à leurs débuts ou émergeaient faisaient partie de 31 à 34 p. 100 des projets retenus par le FCFVI. L'aide accordée par le FCFVI permet aux

producteurs qui en sont à leurs débuts ou qui émergent de parfaire leur expérience en création et aussi leurs compétences commerciales, car ils apprennent à trouver du financement, à mieux connaître la mise en marché et la distribution, et à mettre sur pied et à exploiter leurs propres entreprises. Ainsi, le FCFVI investit dans la survie à long terme de l'industrie. Il est souvent le tremplin pour le lancement de la carrière de cinéastes qui par la suite passent à la réalisation d'émissions dramatiques et de longs métrages.

Plusieurs projets qui reçoivent de l'aide du FCFVI ont des objectifs sociaux. Ils cherchent de par la production, la mise en marché et la distribution, à mieux sensibiliser et faire connaître une question, une idée, un sujet, une cause ou une situation. Un tel projet fut *Silence of the Strings - A Community Movement for Music*. Ce film a contribué à la survie d'un programme de musique d'une école publique. Un an après son lancement, les producteurs ont montré le film dans certains centres pour aînés. Il y avait des enseignants à la retraite et d'autres aînés pour qui la musique était un véhicule social et ludique très important dans leurs vies. Quelques aînés rencontrés se sont mobilisés à la suite du visionnement de *Silence of the Strings* et ont envoyé des pétitions au gouvernement provincial pour qu'il rétablisse l'aide accordée à l'enseignement de la musique.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le gouvernement fédéral cherche à ébranler le secteur culturel qui a démontré, à maintes reprises, qu'un petit investissement dans ce secteur peut avoir une grande portée.

Je vous demande de revoir votre décision et de nous fournir les assurances voulues que la contribution versée au FCFVI ne sera pas touchée.

Je vous prie d'agréer, madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.  
[VOTRE NOM]

c.c. Premier Ministre du Canada [pm@pm.gc.ca](mailto:pm@pm.gc.ca)

Membres du Comité permanent du patrimoine canadien :

**Gary Schellenberger** <mailto:schelq1@parl.gc.ca>

**Andy Scott** [Scott.A@parl.gc.ca](mailto:Scott.A@parl.gc.ca)

**Denis Coderre** <mailto:Coderre.D@parl.gc.ca>

**Jim Abbott** <mailto:Abbott.J@parl.gc.ca>

**Ed Fast** <mailto:faste@parl.gc.ca>

**Luc Malo** <mailto:Malo.L@parl.gc.ca>

**Bill Siksay** <mailto:Siksay.B@parl.gc.ca>

**Michael D. Chong** <mailto:Chong.M@parl.gc.ca>

**Dean Del Mastro** [delmad@parl.gc.ca](mailto:delmad@parl.gc.ca)

**Hedy Fry** <mailto:fry.h@parl.gc.ca>

**Francis Scarpaleggia** <mailto:scarpf@parl.gc.ca>

**Jim Prentice** <mailto:scarpf@parl.gc.ca>